



REVUE MEDICALE DE BRUXELLES

Instructions aux auteurs

OBJECTIFS ET PORTEE

La *Revue Médicale de Bruxelles* est la revue hospitalo-facultaire de formation continue destinée aux spécialistes et généralistes, éditée par l'Association postfactulaire des Médecins anciens étudiants en Médecine de l'Université libre de Bruxelles (AMUB) en version papier et disponible en ligne (6 numéros par an). Elle est ouverte aux contributions de la communauté scientifique nationale et internationale et représente un organe essentiel de liaison entre les médecins issus de la Faculté de Médecine de l'ULB.

La *Revue Médicale de Bruxelles* publie divers types d'article **évalués par les pairs** pour leur qualité et originalité : articles de revue, articles originaux et de synthèse, actualités diagnostiques et thérapeutiques, cas cliniques et anatomopathologiques, comptes rendus de symposia, imageries médicales etc...

L'objectif principal de la revue est de contribuer activement à la formation médicale continue des professionnels de la santé, y compris les étudiants en médecine, les médecins généralistes et les spécialistes de toutes les disciplines ainsi que les maîtres de stage.

Les recommandations ci-dessous sont basées sur les "*Recommendations for the Conduct, Reporting, Editing, and Publication of Scholarly Work in Medical Journals*" (Updated December 2019) de l'ICMJE (<http://www.icmje.org/icmje-recommendations.pdf>).

SOUSSION DES ARTICLES

Tous les manuscrits doivent être envoyés par voie électronique à la rédaction (elena.kremer@amub-ulg.be) accompagnés d'une lettre d'introduction décrivant le type d'article soumis (revue de la littérature, directives pratiques, articles de recherche originaux, ...) ainsi que son sujet.

Les auteurs garantissent que leur manuscrit est original et n'est pas soumis pour publication dans un autre journal. Chaque article est soumis à un logiciel antiplagiat. Les auteurs acceptent que l'article soit publié dans la *Revue Médicale de Bruxelles* ainsi que sur son site Internet.

Tout manuscrit soumis à cette revue dite « **avec comité de lecture** » subit une évaluation rigoureuse par 2 lecteurs minimum impliquant des experts nationaux ou internationaux.

PROCESSUS D'EVALUATION PAR LES PAIRS (PEER-REVIEW) ET ACCEPTATION DES ARTICLES

Chaque article soumis est évalué par le rédacteur en chef ainsi que par des membres du comité de rédaction, en termes de qualité générale, de pertinence, d'absence de partialité et de respect de l'éthique internationale et des règles de confidentialité.

Pour les travaux sur les animaux ou les humains, les auteurs indiqueront clairement dans le manuscrit l'avis d'un comité d'éthique (mention explicite de l'obtention de l'autorisation d'un organisme compétent OU mention que l'étude ne relève pas d'un accord communautaire). Les manuscrits qui ne répondent pas à ces critères sont rejetés à ce stade (ce, même pour les cas cliniques).

Chaque manuscrit est ensuite envoyé pour évaluation à au moins deux experts du domaine. Les commentaires des évaluateurs sont centralisés par le responsable éditorial et réévalués par le rédacteur en chef. La décision finale du Comité de rédaction est ensuite communiquée aux auteurs (rejet, révision majeure ou mineure, acceptation).

La composition du Comité de rédaction et les affiliations de ses membres sont détaillées à la fin du document.

Les auteurs disposent ensuite de 8 semaines pour soumettre une version révisée avec une description détaillée des modifications apportées et les réponses aux commentaires des réviseurs. Cette version révisée est réévaluée par le rédacteur en chef, qui l'accepte avec ou sans modifications supplémentaires. La version acceptée du manuscrit est revue par le rédacteur en chef et la secrétaire de rédaction. Une fois les articles acceptés, seules les modifications mineures de fond (amélioration de la compréhension) et de forme (typographie) sont possibles.

Les articles publiés dans la revue ou sur son site internet sont la propriété de la Revue Médicale de Bruxelles et sont indexés dans le moteur de recherche Elsevier (Scopus), LiSSa et Google Scholar.

RUBRIQUES

La *Revue Médicale de Bruxelles* publie des manuscrits en lien avec la profession médicale et paramédicale et correspondant aux rubriques mentionnées ci-dessous. Le Comité de Rédaction se réserve le droit de déterminer la rubrique dans laquelle l'article sera publié et de recommander les corrections nécessaires.

- **Articles originaux** : Les articles originaux présentent le résultat d'études non publiées selon la méthode IMRaD. La longueur maximale du manuscrit (page de titre, résumé, références, tableaux et figures non inclus) est de 4000 mots. Les références bibliographiques seront limitées à un maximum de 40. Les figures, tableaux, graphiques et photographies qui facilitent la lecture ainsi que des références nationales et internationales récentes sont vivement recommandés.
- **Articles de synthèse** : Les articles de synthèse ont pour but de présenter une mise à jour complète de la littérature médicale sur un sujet donné. Les revues narratives et les revues systématiques sont acceptées. L'objectif de la revue ainsi que la méthodologie utilisée pour la recherche de littérature doivent être précisés. La longueur maximale du manuscrit (page de titre, résumé, références, tableaux et figures non inclus) est de 5000 mots. Le nombre de références bibliographiques n'est pas limité mais elles doivent être en lien direct avec le sujet traité. Le nombre de tableaux et figures est limité à 9 au total.
- **Cas cliniques** : Les cas cliniques rapportent des observations récentes et privilégiées soit pour leur aspect didactique soit pour leur rareté. La présentation suivra la méthode IMRaD et la longueur sera limitée à 1000 mots et 10 références bibliographiques, un tableau et une figure maximum.
- **Séances anatomo-cliniques** : Les séances anatomo-cliniques organisées dans un hôpital sont acceptées pour publication à condition d'être le rapport d'un exercice. La présentation suivra le même plan que celui d'un article original et la longueur sera limitée à 1500 mots et 20 références bibliographiques, deux tableaux et une figure maximum.
- **Actualités diagnostiques et thérapeutiques** : Les manuscrits comprendront le positionnement de la nouveauté diagnostique ou thérapeutique, une étude des essais cliniques, de nouvelles techniques diagnostiques. La présentation suivra la méthode IMRaD. La longueur sera limitée à 1000 mots et 10 références bibliographiques, un tableau et une figure maximum.
- **Résumés de présentations de formation continue** : La longueur sera limitée à 1000 mots et 10 références bibliographiques.
- **Imagerie du mois** : Présentation d'une iconographie particulièrement intéressante. La longueur du texte n'excédera pas 750 mots et 5 références bibliographiques et un résumé ne dépassant pas 100 mots. Le nombre de figures sera limité à 4.
- **Articles d'opinion** : Le texte se devra d'être court, avec un maximum de 750 mots et 3 références bibliographiques, sans tableau ni figure. Le Courrier des lecteurs sera limité à 300 mots et 3 références bibliographiques.



- **Les Cahiers de la Faculté** : Cette rubrique s'attache à présenter des événements anciens ou récents, des anecdotes, en relation avec la Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles. Le texte sera limité à 1000 mots.
- **Editorial** : le texte sera limité à 600 mots et 10 références bibliographiques maximum.

Les articles présentés dans le cadre des Journées d'Enseignement Postuniversitaire (JEP) de l'AMUB dérogent aux règles de la rubrique quant à la longueur des manuscrits et au nombre de références. Ils sont éventuellement soumis à un expert extérieur.

Le Comité de Rédaction pourra éventuellement donner son accord quant à une augmentation de la longueur d'un article sur requête motivée des auteurs.

PRESENTATION DES MANUSCRITS

La *Revue Médicale de Bruxelles* est publiée en langue française ; les textes dans une autre langue ne seront pas acceptés.

Les manuscrits seront dactylographiés à double interligne (environ 300 mots par page) à l'aide d'un traitement de texte et présentés en format A4. Les polices et tailles acceptées sont Times New Roman (taille 12) et Arial (taille 11). Les pages seront toutes numérotées.

- **La première page** comportera exclusivement le titre (et sa traduction en anglais), les prénoms et noms des auteurs, l'institution, le nom de l'auteur correspondant avec l'adresse de correspondance et numéros de téléphone et adresse e-mail.
- **La deuxième page** contiendra le résumé circonstancié de 250 mots maximum structuré reprenant les points essentiels et/ou messages clés de l'article. Celui-ci sera structuré selon le modèle : Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Conclusions.
- **Sur la troisième page** figureront l'abstract en anglais (maximum 250 mots), ainsi que 4 à 5 mots-clés en anglais (sélectionnés dans la liste officielle de la *National Library of Medicine* MeSH). Cet abstract sera la vitrine de l'article dans les bases de données internationales.

Les termes seront mis en italique lorsqu'il s'agira de mots ou d'expression étrangère non traduisible, de titres de revue, du nom de germes (s'ils sont écrits dans leur version latine) et des gènes.

Les **abréviations** devront répondre aux normes internationales et être explicitées lors de leur première apparition dans le texte.

Les **données de laboratoire** seront fournies dans les unités utilisées dans la littérature. En cas d'utilisation d'unités internationales, il conviendra de fournir, entre parenthèses, les données en unités conventionnelles.

TABLEAUX ET FIGURES

Les **tableaux** doivent être fournis sous un format Word. Ils seront numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le texte, seront présentés chacun sur une page séparée dactylographiée à double interligne. Ils comporteront un titre, l'explication des abréviations et une légende éventuelle.

Les **figures et illustrations** seront fournies sur support informatique en un fichier séparé du texte au format TIFF, JPEG ou PNG avec une résolution de 300 DPI. Elles seront numérotées en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le texte. Les auteurs veilleront à ce qu'elles soient anonymisées et floutées si besoin. Les figures en couleur ne seront publiées qu'après accord de la Rédaction.

Pour les graphiques qui, pour la publication, seront réduits à une largeur de 9 cm (une colonne), il convient d'utiliser un lettrage suffisamment grand, tenant compte de la future réduction.



Pour les microphotographies, il y a lieu de préciser l'agrandissement et la technique histologique utilisés.

Les légendes des figures seront regroupées sur une page séparée et dactylographiées à double interligne. Elles seront suffisamment explicites pour ne pas devoir recourir au texte.

DROITS D'AUTEUR / AUTORISATIONS

L'auteur s'engage à indiquer et référencer ses sources, scientifiquement reconnues.

Une autorisation de copyright de l'éditeur doit être fournie avec l'article pour toutes figures, tableaux ou images déjà publiés dans une autre publication ou site internet.

BIBLIOGRAPHIE

Les références apparaîtront dans le texte sous forme de nombre placé en exposant renvoyant à la liste bibliographique (ex. : ²⁻⁴). Elle sera ordonnée par ordre d'apparition dans le texte et respectera le modèle du *New England Journal of Medicine*, issu de la systématique de la NLM (U.S. Library of Medicine), elle fournira les noms et initiales des prénoms de tous les auteurs s'ils sont au nombre de 6 ou moins ; s'ils sont sept ou plus, citer les 6 premiers et faire suivre de " *et al.* ".

Exemples par type de document :

Article

Auteur(s). Titre de l'article. Titre abrégé du journal. Année;Numéro du volume et date (numéro du fascicule ou *Issue*):page début-page fin.

EXEMPLE : Halpern SD, Ubel PA, Caplan AL. Solid-organ transplantation in HIV-infected patients. *N Engl J Med*. 2002 Jul 25;347(4):284-7.

Ouvrage

Auteur(s). Titre du livre. Mention de réédition (si elle existe). Lieu d'édition:maison d'édition;Année de publication.

EXEMPLE : Murray PR, Rosenthal KS, Kobayashi GS, Pfaller MA. *Medical microbiology*. 4th ed. St. Louis:Mosby;2002.

Chapitre d'un ouvrage

Auteur(s). Titre du chapitre. In: auteur(s) ou éditeur(s) scientifique(s) de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage. Ville d'édition:maison d'édition;année de publication:page début-page fin.

EXEMPLE : Meltzer PS, Kallioniemi A, Trent JM. Chromosome alterations in human solid tumors. In: Vogelstein B, Kinzler KW, editors. *The genetic basis of human cancer*. New York:McGraw-Hill;2002:93-113.

Site internet

Auteur(s) (organisme ou auteur personnel dans le cas d'une page personnelle). (Consulté le jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur). Titre de la page d'accueil [Type de support]. Adresse URL

EXEMPLE : Ecole Nationale de Santé Publique. (Consulté le 11/05/2016). Banque de données en santé publique [Internet]. <http://www.bdsp.tm.fr>

La référence à des abstracts ou les commentaires seront cités en note de bas de page avec renvoi dans le texte (^{i, ii, iii}).

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DES PATIENTS

La vie privée des patients doit impérativement être respectée et le consentement éclairé des patients doit être obtenu pour la publication de toute image et/ou mention clinique susceptibles de permettre leur identification.

Pour les articles de recherche, l'auteur devra mentionner avoir respecté les principes relatifs au bien-être du patient, conformément à la Déclaration d'Helsinki, la loi du 22.08.2002 relative aux droits du patient et la Loi du 7 mai 2004 sur les expérimentations sur la personne humaine.

CONFLITS D'INTERETS

Les conflits d'intérêts doivent être signalés en fin de texte. Les principaux conflits d'intérêt sont les intérêts financiers, les interventions ponctuelles/conférences/participation aux comités consultatifs, les relations familiales, la participation à des essais cliniques ou toute autre variable pouvant influencer les conclusions de l'étude soumise à publication.

Un formulaire de divulgation de conflits d'intérêt est envoyé aux auteurs dès réception de leur soumission (celui-ci est également téléchargeable sur le site : www.amub-ulb.be/RMB).

PROCESSUS DE TRAITEMENT DES CAS NÉCESSITANT DES CORRECTIONS, DES RÉTRACTATIONS ET LA MISE EN AVANT DE LA NOTION DE PRÉOCCUPATION ÉDITORIALES

La Revue Médicale de Bruxelles veille à ce que toutes ses publications suivent les recommandations de l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE - (<http://www.icmje.org/icmje-recommendations.pdf>) et les directives du Committee on Publication Ethics (COPE - <https://publicationethics.org/guidance>).

Nous visons à assurer l'intégrité de tous les articles publiés ou à venir. Chaque fois qu'il est reconnu qu'une inexactitude, une déclaration trompeuse ou un rapport déformé ont été publiés, ils seront rapidement corrigés. Si, après une enquête appropriée, un article s'avère être frauduleux, il sera retiré. La retrait sera clairement identifiable par les lecteurs et les systèmes d'indexation.

Corrections : les erreurs dans les articles publiés sont identifiées sous la forme d'un corrigendum ou d'un erratum lorsque le rédacteur en chef estime qu'il convient d'informer le lectorat de la revue d'une erreur antérieure et apporte une correction à l'erreur dans l'article publié. Le rectificatif ou l'erratum sera publié comme un nouvel article dans la revue et citera l'article original publié.

Retraits sont envisagés et publiés lorsque l'article contient des erreurs graves qui invalident les conclusions. Des retraits sont également effectués dans les cas où il existe des preuves de mauvaises pratiques de publication, telles que le plagiat, la publication en double ou une recherche contraire à l'éthique.

Selon les meilleures pratiques de l'industrie et conformément aux directives du COPE, la Revue Médicale de Bruxelles met en œuvre la procédure suivante si un retrait est confirmé :

Une note de retrait intitulée "Retrait : [titre de l'article]" signée par les auteurs et/ou le rédacteur en chef est publiée dans un numéro ultérieur de la revue et figure dans la liste des contenus.

Dans la version électronique, un lien est établi vers l'article original.

L'article en ligne est précédé d'un écran contenant la note de retrait.

L'article original est conservé sans modification, à l'exception d'un filigrane sur le HTML et le PDF indiquant sur chaque page qu'il a été "retiré".

Notion de préoccupations éditoriales : en cas de doute sérieux sur l'honnêteté ou l'intégrité d'un article soumis ou publié, les rédacteurs de la revue peuvent envisager d'exprimer leur inquiétude. La notion de préoccupations éditoriales ne sera émise que si une enquête sur les problèmes liés à l'article n'a pas été

concluante, et s'il reste des indicateurs forts de la validité des préoccupations. Dans de rares cas, une notion de préoccupations éditoriales peut également être émise lorsqu'une enquête est en cours mais qu'un jugement ne sera pas disponible avant un certain temps. La mention sera liée à l'article publié auquel elle se rapporte.

POLITIQUES PUBLICITAIRES

La Revue Médicale de Bruxelles considère les opportunités de publicité et de parrainage comme un moyen d'apporter de l'information supplémentaire à ses lecteurs. Il est important pour l'équipe que cela se fasse de manière responsable.

Les lignes de conduite suivantes s'appliquent à la revue papier ainsi qu'aux publications électroniques :

- Toute publicité doit présenter une description précise du produit ou du service. Celle-ci doit être validée légalement, juste, véridique, honnête et socialement responsable, à savoir : ne pas encourager les comportements illégaux, dangereux ou antisociaux.
- Les publicités doivent être conformes aux lois, règlements et codes en vigueur dans la zone géographique dans laquelle elles apparaissent (y compris ceux relatifs à la publicité pour les médicaments).
- La publicité n'a aucune influence sur les décisions éditoriales.
- L'équipe éditoriale de la revue a l'autorité totale et finale pour approuver les publicités imprimées dans la revue et mises en ligne.
- L'équipe éditoriale de la revue examine toutes les propositions publicitaires en vue de leur publication, au même titre que tout autre contenu de la revue.
- Les publicités ne seront pas liées à un contenu éditorial présentant un même produit / service.
- Les publicités/contenus sponsorisés seront toujours clairement identifiés comme tels.
- Les publicités pour des produits dont il est prouvé qu'ils sont gravement nuisibles à la santé, ne seront pas diffusées.

Pour des informations plus détaillées, consultez notre site internet :

<https://amub-ulb.be>

ainsi que les "*Recommendations for the Conduct, Reporting, Editing, and Publication of Scholarly Work in Medical Journals*" (Updated December 2019) de l'ICMJE : <http://www.icmje.org/icmje-recommendations.pdf>

REVUE MEDICALE DE BRUXELLES

Composition du Comité de rédaction (12/05/2021)

REDACTEUR EN CHEF	Dr Thierry BERGHMANS Institut Jules Bordet - Clinique des Soins Intensifs et Oncologie Thoracique E-mail : thierry.berghmans@bordet.be
REDACTRICE EN CHEF ADJOINTE	Dr Anne PERETZ CHU Brugmann – Département de Service Interne E-mail : anne.peretz@chu-brugmann.be
REDACTEURS ADJOINTS	Dr Apostolos AGRAFIOTIS CHU Saint-Pierre – Service de Chirurgie Thoracique E-mail: apostolos.agrafiotis@gmail.com Dr Ruben CASADO ARROYO Hôpital Erasme – Service de Cardiologie E-mail : ruben.casado.arroyo@erasme.ulb.ac.be Dr Matthieu HEIN Hôpital Erasme – Service de Psychiatrie E-mail : matthein@ulb.ac.be Dr Nadine KACENELENOGEN DMG ULB – Campus facultaire Erasme E-mail : nkacenele@ulb.ac.be Dr Stefano MALINVERNI CHU Saint-Pierre – Service des Urgences E-mail : Stefano_Malinverni@stpierre-bru.be Dr Luigi MORETTI Institut Jules Bordet – Service de Radiothérapie E-mail : luigi.moretti@bordet.be Dr Julie NAVEZ Hôpital Erasme – Service de Chirurgie digestive E-mail : julie.navez@erasme.ulb.ac.be Dr Paolo SIMONI HUDERF – Service de Radiologie et Imagerie médicale E-mail : paoloemiliosimoni@gmail.com
SECRETAIRE DE REDACTION	Elena KREMER AMUB - ULB E-mail : elena.kremer@amub-ulb.be
Régie publicitaire	Sandrine PAQUAY AMUB - ULB E-mail : sandrine.paquay@amub-ulb.be